

République Démocratique du Congo

Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention

Programme National de Santé de l'Adolescent (PNSA)



SUPERVISION DES ENSEIGNANTS ACCOMPAGNATEURS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES APPUYES PAR LE PROJET ASSK DANS LA COMMUNE DE BUMBU, KINSHASA-RDC

RAPPORT FINAL

Appui financier du projet ASSK,
Appui technique du Programme National
de Santé de l'adolescent-PNSA
Kinshasa, mars 2023.



REMERCIEMENTS

Publié par :

Le projet Accès aux Soins de Santé à Kinshasa-ASSK

Auteur :

Didier LUKEME Ayen, MD, MPH-HE, Chercheur Indépendant et Spécialiste en SDSR, Consultant.

Superviseur des superviseurs :

M. Didier LUKEME Ayen, MD, MPH-HE, Chercheur Indépendant et Spécialiste en SDSR, Consultant.

Equipe des superviseurs:

- Mme Chimène WAPETSHI, MD, AT Coordination du PNSA
- Mme Bibiche LUBANZA, MD, AT coordination PNSA
- Mme Syntiche MPUNGI, MD AT coordination PNSA
- Mme Marceline, Infirmière, AT coordination PNSA.
- Inspecteur YENGE FINANA
- Inspecteur RENE KAMBAMBA.

TABLE DES MATIERES.

I.	INTRODUCTION GENERALE-----	5
1.1.	Contexte et justification -----	5
1.2.	Objectifs du suivi post-formation-----	6
1.3.	Résultats attendus -----	6
II.	METHODOLOGIE-----	7
III	DEROULEMENT DE LA SUPERVISION-----	8
3.1.	Phase préparatoire-----	8
3.2.	Phase de terrain-----	9
IV.	RESULTATS OBTENUS DE LA SUPERVISION -----	10
	CONCLUSION-----	19
	RECOMMANDATIONS-----	20
	ANNEXES-----	21

ACRONYMES.

AS	: Aire de Santé
ASSK	: Accès aux Soins de Santé à Kinshasa.
CCC	: Communication pour le changement de comportement
CS	: Centre de santé
DPS	: Division Provinciale de la Santé
EA	: Enseignant Accompagnateur
ECZ	: Equipe Cadre de la Zone de Santé
IEC	: Information, Education et Communication
IST	: Infections Sexuellement Transmissibles
FOSA	: Formation Sanitaire
ONG	: Organisation non gouvernementale
PEC	: Prise en charge
PEE	: Pair Educateur Elève
PF	: Planification Familiale
PMSSAAJ	: Paquet Minimum des Services de Santé Adaptés aux Besoins des adolescents et jeunes.
PNSA	: Programme National de Santé de l'Adolescent
RDC	: République Démocratique du Congo
SSAAJ	: Services de santé adaptés aux besoins des adolescents et jeunes
SSR	: Santé Sexuelle et Reproductive
SSRAJ	: Santé Sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes
VBG	: Violence basée sur le genre
VIH	: Virus d'immunodéficience Humaine
VS	: Violence sexuelle
ZS	: Zone de Santé

I. INTRODUCTION.

1.1. Contexte et justification.

En République Démocratique du Congo (RDC), un nombre important des jeunes (10-24 ans) n'ont toujours pas l'accès à l'information sur la sexualité et aux services de santé de qualité alors qu'ils ont de multiples besoins en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR). Ceci pourrait expliquer les comportements sexuels à risque adoptés par plusieurs parmi eux. Ils débutent précocement les rapports sexuels, souvent avec les partenaires multiples et peu utilise le préservatif¹. En adoptant ces comportements, les jeunes n'ont souvent pas conscience du risque qu'ils courent dont celui de contracter une IST, le VIH ou une grossesse précoce et non désirée².

Pour apporter une réponse favorable à ces problèmes de SSR auxquels les adolescents et jeunes sont confrontés en RDC et particulièrement de la province de Kinshasa, le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et prévention, à travers le Programme National de Santé de l'Adolescent (PNSA), intègre le Paquet Minimum des services de santé adaptés aux besoins des adolescents et jeunes (PMSSAAJ) dans les points de prestation des services (établissements des soins, les écoles, les églises, etc.). Le but de l'intégration est d'accroître l'accès des jeunes à l'information sur la sexualité et aux services de santé de qualité.

En effet, l'intégration du PMSSAAJ est un processus qui regroupe plusieurs étapes parmi lesquelles, le renforcement des capacités des prestataires cliniques et communautaires dont les pairs éducateurs élèves (PEE), les enseignants accompagnateurs (EA), etc.

En 2022, le projet ASSK avait appuyé le développement et la mise en œuvre de la stratégie « Enseignant Accompagnateur des pairs éducateurs élèves ». Cette stratégie consiste à renforcer les compétences des enseignants dispensateurs du cours de l'éducation à la vie familiale, de biologie, etc. sur la santé et droits sexuels et reproductif, ainsi que sur les techniques d'accompagnement, afin que ces derniers puissent apporter un accompagnement technique et logistique aux PEE des établissements scolaires appuyés par le projet ASSK dans la commune de BUMBU.

La même année (2022), environ 12 enseignants professeurs et les préfets des études des établissements scolaires appuyés par le projet dans la commune de BUMBU, avaient été formés comme enseignants accompagnateurs formés sur la santé et droits sexuels et reproductifs et sur les techniques d'accompagnement. Depuis leur formation, les EA accompagnent les PEE dans la réalisation de leurs tâches critiques (animation des causeries éducatives).

Pour s'assurer que les EA réalisent correctement leurs tâches critiques, la coordination du PNSA Kinshasa, grâce à l'appui financier du projet ASSK, a organisé une mission de supervision des EA afin d'apprécier le niveau d'exécution des tâches critiques d'un EA,

¹ Programme National de Santé de l'Adolescent (PNSA), Plan stratégique National de Santé et Bien-être des adolescents et jeunes, 2021-2025

² Didier LUKEME, Vincent De Brouwer, Connaissances, attitudes et pratiques des jeunes de Kinshasa en matière de sexualité, revue de Santé Publique, décembre 2022.

de relever les points forts et faibles, et formuler des recommandations pour l'améliorer de l'offre des services par les EA dans les établissements scolaires respectifs.

1.2. Objectifs de la mission de supervision des EA.

1.2.1. Objectif général

Contribuer à l'amélioration de la qualité des services de santé sexuelle et reproductive offerts aux élèves des écoles appuyées par le projet ASSK dans la commune de BUMBU.

1.2.2. Objectifs spécifiques.

- Evaluer le niveau des connaissances des EA sur la santé et droits sexuels et reproductifs, ainsi que sur les techniques d'accompagnement des pairs éducateurs élèves.
- Evaluer la capacité des EA à accompagner les pairs éducateurs élèves, à travers l'exécution de leurs tâches critiques (organisation et animation des causeries éducatives).
- Relever les points forts (positifs), les points à améliorer, et difficultés rencontrées par les EA dans l'exécution de leurs tâches critiques (l'exercice de leur fonction).
- Formuler des recommandations et apporter des actions correctrices en fonction des insuffisances ou lacunes constatées.

1.2.3. Résultats attendus.

1. Le niveau des connaissances des EA sur la santé et droits sexuels et reproductifs, ainsi que sur les techniques d'accompagnement des pairs éducateurs élèves, évaluées.
2. La capacité des EA à accompagner les pairs éducateurs élèves, à travers l'exécution de leurs tâches critiques causeries éducatives, évaluée.
3. Les points forts (positifs), les points à améliorer, ainsi que difficultés rencontrées par les EA dans l'exécution de leurs tâches critiques (l'exercice de leur fonction), relevés.
4. Les recommandations et les actions correctrices des insuffisances ou lacunes constatées, formulées.

II. METHODOLOGIE

Profil des superviseurs :

La supervision des EA des établissements scolaires appuyés par le projet ASSK dans la commune de BUMBU était assurée par une équipe des experts provenant de la coordination du PNSA-Kinshasa et des inspecteurs du Ministère de l'Enseignement Primaire et Techniques. (EPST).

Il s'agit de :

Coordination du PNSA	Inspecteurs
Dr Chimène WAPETSHI	M. René KAMBAMBA
Dr Bibiche ZOLA	M. YENGE FINANA
Dr Synthiche MPUNGI	
Mme Marceline AKUMU	

Ces derniers avaient travaillé sous la coordination et l'accompagnement du consultant : Dr Didier LUKEME, MPH-HE, SDSR et Chercheur Indépendant, Chef de Division chargé de la formation du PNSA. Cfr liste des experts en annexe.

L'approche méthodologique :

L'approche méthodologique utilisée pendant la supervision avait consisté : (i) à la conception et l'élaboration de la fiche de supervision des EA, (ii) au briefing des superviseurs sur la fiche et la méthodologie à suivre pendant la supervision), (iii) à la répartition des superviseurs en équipes, ainsi qu'à (iv) la descente sur terrain des superviseurs pour suivre les EA.

La supervision des EA a été réalisée au moyen d'une fiche élaborée par le consultant et validée par une équipe d'experts du PNSA, des inspecteurs de l'EPST et du projet ASSK. Cette fiche porte sur les caractéristiques démographiques des EA, l'évaluation des compétences des EA (connaissances des EA sur la SDSR, de la capacité des EA à exécuter leurs tâches critiques), l'organisation des services (la disponibilité des outils de prestation d'un EA et des matériels et supports IEC/CCC, l'organisation des activités d'un EA). Il était question de vérifier si chaque EA réalise correctement ses tâches critiques telles apprises lors des sessions de formation tenue en 2022.

La descente sur terrain avait permis de : (i) Interviewer les EA dans le but d'apprécier leur niveau des connaissances sur la SDSR des adolescents et jeunes, (ii) Relever les points forts et points à améliorer, les difficultés rencontrées par les EA dans l'exercice de leurs tâches critiques, (iii) Apporter les actions correctrices sur les insuffisances et lacunes observées, etc.

III. DEROULEMENT DE LA SUPERVISION

La supervision des EA de la commune de BUMBU s'était déroulée en trois phases ci-après : phase préparatoire, phase de descente sur terrain et phase de rédaction du rapport.

3.1. Phase préparatoire.

La phase préparatoire avait duré quatre (4) jours. Les deux premiers jours étaient consacrés à la conception et l'élaboration de la fiche de supervision des EA (nouvelle approche) par le consultant, et le troisième jour à la validation et adoption de la fiche par les experts et le quatrième jour au briefing des superviseurs des EA par le consultant. Deux réunions techniques étaient tenues à l'occasion, dans la salle de réunion de projet ASSK.

Cette phase avait connu la participation des expertes de la coordination du PNSA-Kinshasa, des inspecteurs (4) du Ministère de l'EPST, des experts du projet ASSK, ainsi que du consultant (Chef de division chargé de la formation du PNSA).

Ces réunions avaient permis tout d'abord à valider la fiche de supervision des EA (conçue et élaborée par le consultant), ensuite de briefier les superviseurs sur les aspects techniques et logistiques, puis d'élaborer le chronogramme de la descente sur terrain, enfin de répartir des superviseurs en équipes, etc.

3.1.1. De la conception et l'élaboration des fiches de supervision.

La fiche de supervision des Enseignants Accompagnateurs était conçue et élaborée par le consultant et validée et adoptée par les experts du PNSA, des inspecteurs et des experts du projet ASSK lors de la phase préparatoire.

A propos, cette fiche de supervision des EA est subdivisée en quatre grandes parties, ci-après : (i) la disponibilité des outils de prestation, les supports et matériels IECC/CCC, (ii) l'évaluation des compétences des enseignants accompagnateurs (savoir, savoir-faire et savoir-être), (iii) l'organisation des tâches critiques d'un EA, (iv) les points forts, points faibles et difficultés rencontrées par l'EA, (v) les actions correctrices.

3.1.2. Du briefing des superviseurs.

Le briefing des superviseurs des EA avait duré deux jours, et avait été porté sur la fiche de supervision et sur la méthodologie utilisée pendant la supervision.

L'approche méthodologique utilisée était l'exposé participatif sur la fiche de supervision, suivi des échanges et des exercices pratiques et discussion en plénière.

Cette approche méthodologique pratique avait permis aux superviseurs de maîtriser le contenu de la fiche, ainsi que la méthodologie utilisée lors de la supervision des EA.

Au total huit (8) superviseurs avaient été briefés, à savoir 4 experts de la coordination du PNSA et 4 inspecteurs.

3.2. Phase de descente sur terrain.

La descente sur terrain pour la supervision des EA des établissements scolaires appuyés par le projet ASSK de la commune de BUMBU, avait duré 5 jours, soit du 24 février au samedi 04 mars 2023, dans la manière ci-après :

Période	Site de supervision
24/02/2023	: Institut Technique et commerciale de la révolution de BUMBU
27/02/2023	: Lycée Technique et Pédagogique de BUMBU
03/03/2023	: Institut MBAKI
04/03/2023	: Collège DIALUNDUA

IV. RESULTATS OBTENUS DE LA SUPERVISION DES EA.

4.1. Caractéristiques démographiques.

Tableau N° 1. Caractéristiques démographiques des enseignants accompagnateurs des PE

Nom de l'école	EPRO			Préfets			Total
	F	H	Total	F	H	Total	
ITCR	1	2	3	0	0	0	3
LTP	1	0	1	1	0	1	2
Collège DIALUNDUA	0	2	2	0	0	0	2
Inst. MBAKI	1	1	2	0	1	1	3
Total	3	5	8	1	1	2	10

Au total 10 Enseignants Accompagnateurs ont été supervisés à BUMBU dont huit (8) Enseignants professeurs et deux (2) préfets des études des études. Les hommes (7) étaient nombreux que les femmes (3).

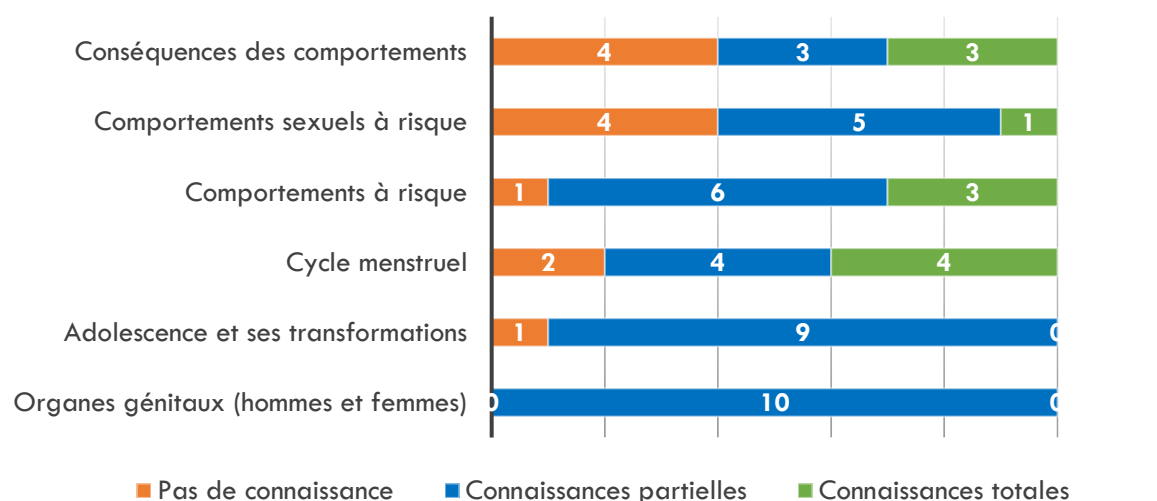
Notons par ailleurs que tous étaient formés en 2022 sur la Santé et Droits Sexuels et Reproductifs, ainsi que sur les techniques d'accompagnement selon l'approche par compétences.

4.2. Des compétences des Enseignants Accompagnateurs.

Un EA est dit compétent quand il dispose du savoir-savoir, savoir-être et savoir-faire. Le présent point traite des connaissances des EA sur la santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes, ainsi que de la capacité des EA à exécuter et réaliser leurs tâches critiques.

4.2.1. Des connaissances sur la Santé et Droits Sexuels et Reproductifs des adolescents et jeunes.

Graphique N° 2. Connaissances des EA sur la SDSR des adolescents et jeunes.



La lecture du graphique ci-haut montre que plus de la moitié des EA supervisés disposent des connaissances partielles et limitées sur la SDSR des adolescents et jeunes, particulièrement sur les organes génitaux de l'homme et de la femme.

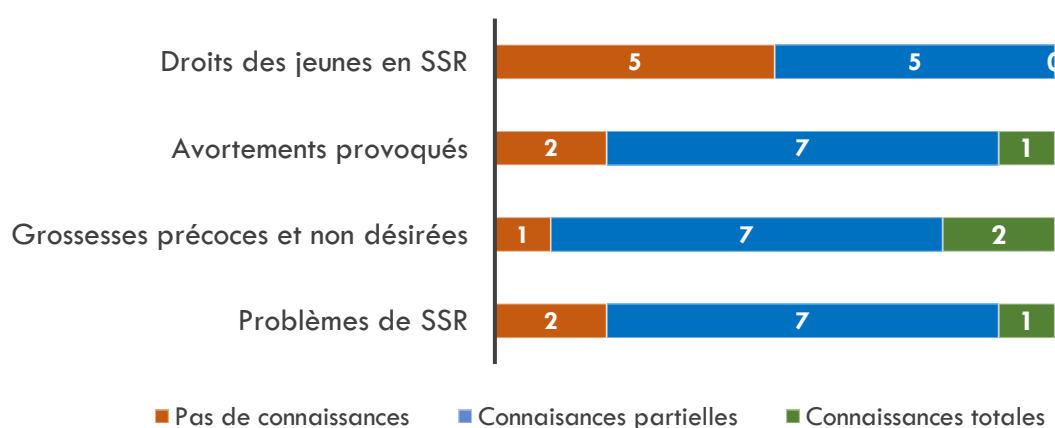
9 EA sur 10 ont des connaissances limitées sur l'adolescence et ses transformations, surtout les caractéristiques comportementales des adolescents.

Quant au cycle menstruel, seulement quatre (4) parmi eux disposent des connaissances parfaites, les autres éprouvent d'énormes difficultés, plus précisément dans l'estimation de la période de fécondité.

Plusieurs EA supervisés ne se rappellent plus des comportements sexuels à risque ainsi que leurs conséquences.

4.2.2. Connaissances sur la Santé et Droits Sexuels et Reproductifs des adolescents et jeunes (suite).

Graphique N° 3. Connaissances des EA sur la SDSR des adolescents et jeunes.



L'on peut retenir de l'analyse du graphique ci-haut que la majorité des EA supervisés disposent des connaissances partielles sur les problèmes de SSR des adolescents et jeunes sont confrontés en RDC (7), sur la grossesse précoce et non désirée (7), sur les avortements provoqués (7), ainsi que sur les droits des adolescents et jeunes en matière de SSR (5).

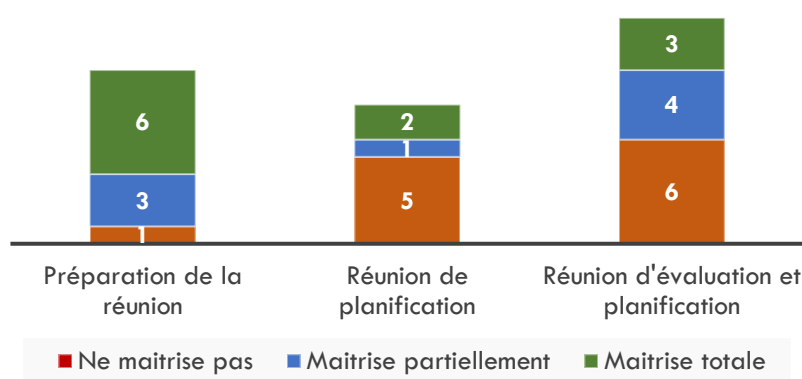
4.2.3. Capacités des EA à réaliser leurs tâches critiques (attitudes et aptitudes).

Cette partie traite des différentes tâches critiques des Enseignants Accompagnateurs des PE élèves.

Il s'agit de : (i) la tenue des réunions d'évaluation et planification des activités des pairs éducateurs, (ii) l'accompagnement technique de la préparation, l'animation et l'évaluation des causeries éducatives, (iii) l'accompagnement des pairs éducateurs dans la rédaction des rapports des activités de SDSR, ainsi que (iv) la sélection des thématiques sur la SDSR des adolescents et jeunes.

a) De la tenue des réunions d'évaluation et planification.

Graphique N° 3. De la tenue des réunions d'évaluation et planification.



Plus de la moitié des EA supervisés maîtrisent les différentes séquences de la préparation (6) d'une réunion d'évaluation et de planification des activités des pairs éducateurs

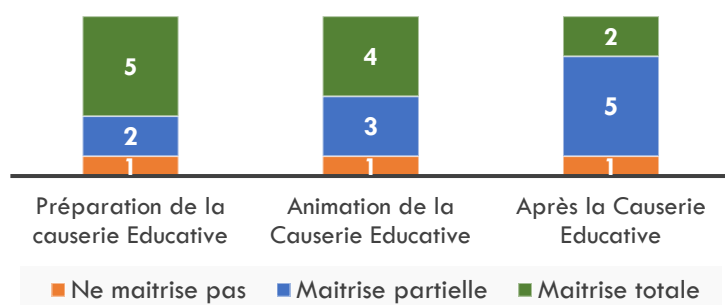
Trois (3) parmi eux disposent des connaissances partielles.

La moitié parmi eux ne maîtrisent pas comment présider une réunion de planification et une réunion d'évaluation. Néanmoins, près d'un tiers (1/3) le font correctement.

b) De l'accompagnement technique des pairs éducateurs élèves dans la préparation, l'animation et l'évaluation de causerie éducative.

Signalons que la tâche d'accompagner techniquement des PE est confiée exclusivement aux Enseignants professeurs et non aux préfets des études.

Graphique N° 4. De l'accompagnement technique des PE élèves dans la préparation, l'animation et l'évaluation de causerie éducative.

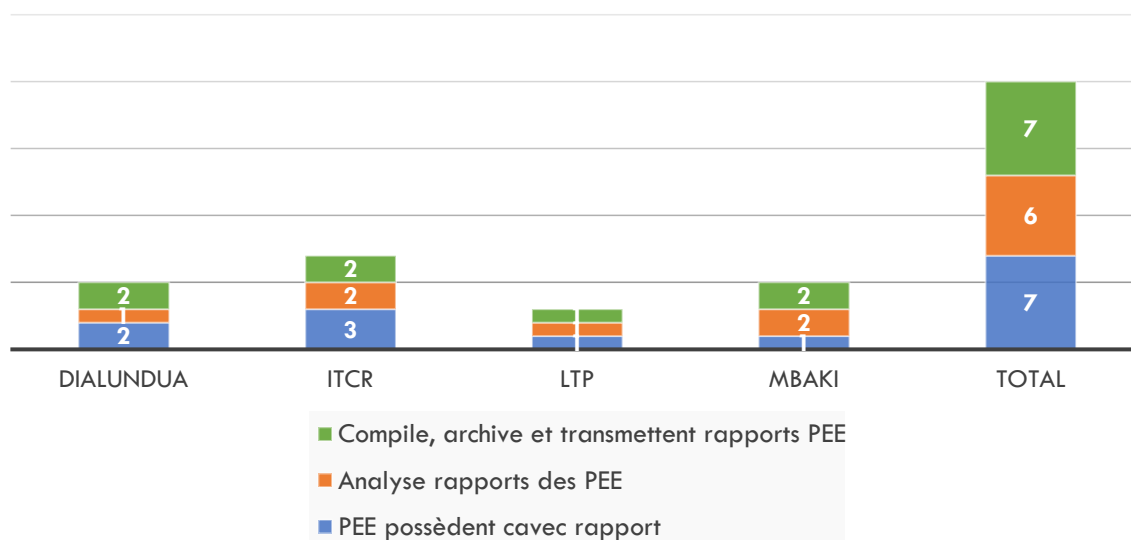


Sur les dix (10) Enseignants Accompagnateurs-EA supervisés huit (8) étaient des Enseignants Professeurs (EPRO) et deux (2) préfets des études.

La lecture du graphique ci-haut montre que près de la moitié des EA supervisés éprouvent des difficultés pour assurer l'accompagnement technique et logistique des PEE dans la réalisation des causeries éducatives : pendant la préparation de la causerie éducative (2), pendant l'animation de la séance de causerie éducative (3) et l'évaluation de la causerie éducative (5).

c) Appui aux PE élèves dans la rédaction des rapports de leurs activités.

Graphique N° 5. De l'appui aux PE élèves dans la rédaction des rapports de leurs activités, selon les établissements scolaires.



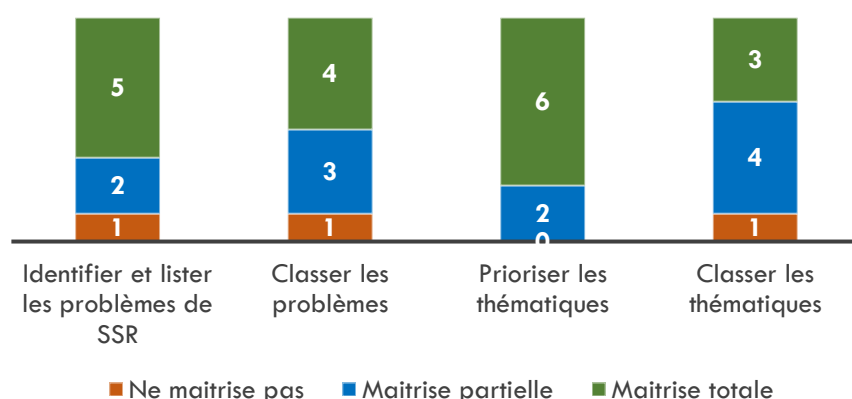
Au total 7 EA supervisés sur les 10 se rassurent que les PEE disposent les canevas de collecte des activités en rapport avec la santé des adolescents et jeunes. Ils compilent, archivent et transmettent les rapports des activités des PEE. Quatre EA n'analysent pas les rapports des activités des PEE et ne le font pas au lycée technique et pédagogique de BUMBU parmi lesquels les préfets des études qui ne sont pas concernés par cette tâche.

d) De la sélection des thématiques à exploiter par les pairs éducateurs dans leurs établissements scolaires.

La sélection des thématiques sur la SDSR des adolescents et jeunes, à exploiter par les PE lors des causeries éducatives, constitue l'une des tâches critiques d'un EA.

Il avait été question de s'assurer si les EA connaissent les différentes étapes de sélection des thématiques, à savoir : (i) Identifier et lister les principaux problèmes de Santé sexuelle et reproductive auxquels les élèves sont confrontés dans leurs établissements scolaires respectifs. (ii) Classer les problèmes selon l'ordre de priorité, (iii) Prioriser les thématiques et (iv) Classer les thématiques.

Graphique N° : Maitrise par les EA des étapes de sélection des thématiques sur la SDSR



La lecture du graphique ci-haut montre qu'un bon nombre des EA supervisés maitrisent les principales étapes de la sélection des thématiques à exploiter par les pairs éducateurs élèves lors de l'animation des causeries éducatives dans leurs établissements scolaires respectifs. Près de la moitié parmi eux éprouvent les difficultés.

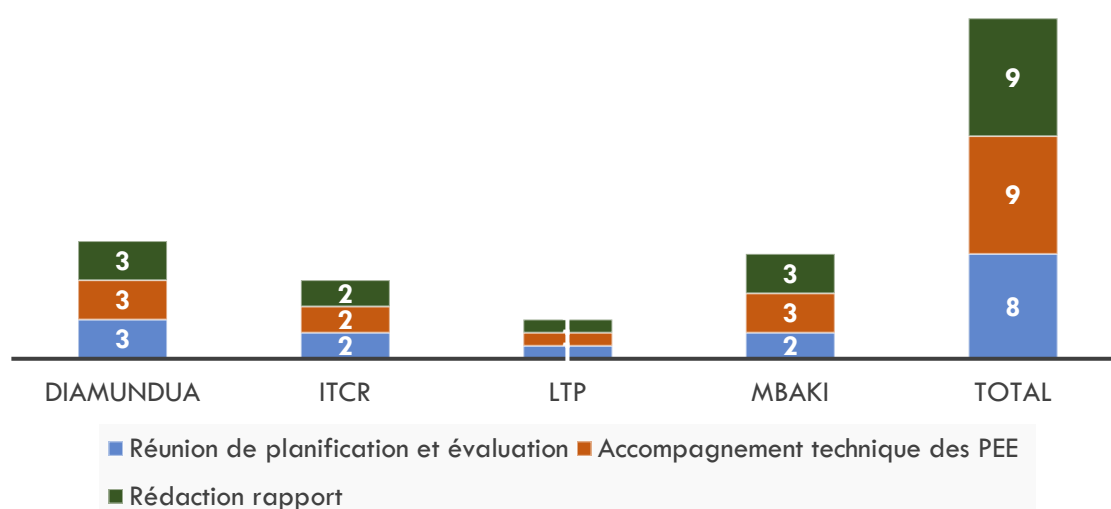
4.3. Organisation des activités des Enseignants Accompagnateurs.

Cette partie traite de deux points ci-après : la réalisation des tâches critiques des EA, ainsi que la disponibilité des outils de prestation et matériels IEC/CCC.

4.3.1. Réalisation des tâches critiques par les EA.

A l'exception de deux préfets des études qui n'ont pas les tâches d'accompagnement des PEE dans la préparation technique de la causerie éducative (avant, pendant et après l'animation) et la rédaction des rapports de leurs activités, la majorité des EA exécute ces tâches critiques.

Graphique N° . Réalisation des tâches critiques par les EA, selon les établissements scolaires.



La lecture du graphique ci-haut montre qu'à l'exception d'un préfet de lycée technique et pédagogique, tous les autres EA réalisent toutes les tâches critiques d'un EA.

Il s'agit de la tenue des réunions d'évaluation et de planification des activités des PEE, de l'accompagnement technique et logistique des PEE dans l'animation des causeries éducatives, et de l'accompagnement des PEE dans la rédaction de leurs activités.

Tous les EA supervisés président des réunions d'évaluation et de planification des activités des PE élèves, à l'exception d'un préfet des études.

4.3.2. Disponibilité des outils de prestation et matériels de travail.

D'après les normes et directives, l'offre des services de santé sexuelle et reproductive aux élèves des établissements scolaires appuyés par le projet ASSK dans la commune de BUMBU soit assurée par les pairs éducateurs élèves.

Ces derniers devront travailler sous l'accompagnement et supervision des Enseignants Accompagnateurs.

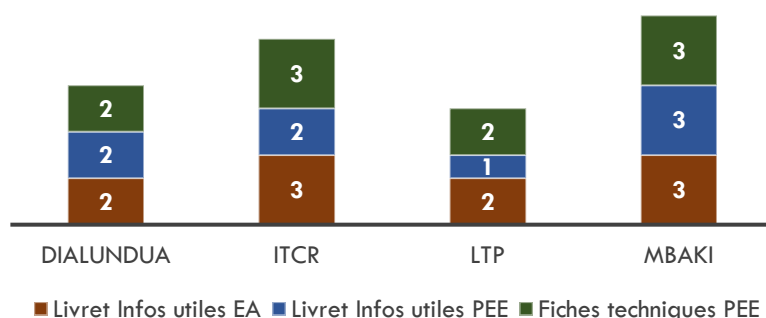
Pour mener correctement leurs tâches critiques (accompagnement techniques des PE), les EA doivent disposer des outils de prestation ci-après : (i) livret des informations utiles sur la SDSR et techniques de communication, (ii) livret des informations utiles sur la SDSR à l'intention des PE, ainsi que (iii) les fiches techniques sur la SDSR à l'intention des PE.

a) Disponibilité des outils de prestation d'un Enseignant Accompagnateur des pairs éducateurs élèves.

Pour accomplir leurs tâches critiques, un Enseignant Accompagnateur doit disposer des outils de prestation à jour.

Il s'agit de : livret des informations utiles sur la SDSR et techniques d'accompagnement, à l'intention des EA, livret des informations utiles sur la SDSR à l'intention des PEE, ainsi que les fiches techniques sur la SDSR à l'intention des PEE.

Graphique N° 1. Disponibilité des outils de prestation d'un EA, selon les écoles.

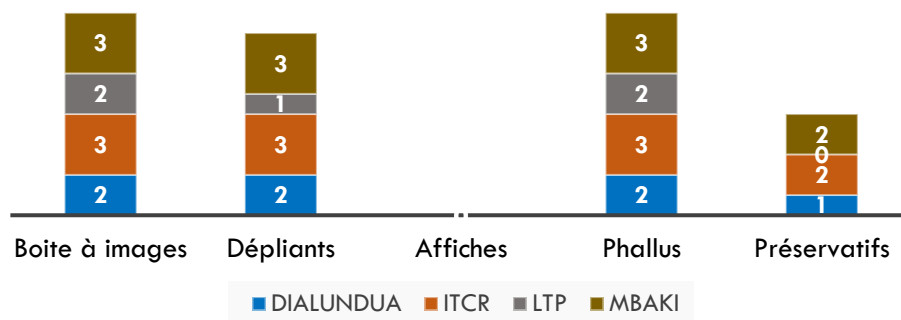


L'analyse du graphique ci-haut montre que tous les EA de ces 4 établissements scolaires possèdent le livret des informations utiles sur la SDSR et techniques d'accompagnement et du livret des informations utiles sur la SDSR à l'usage des PEE. Deux EA (LTP et ITCR) n'ont plus des fiches techniques sur la SDSR, à l'usage des PEE.

b) De la disponibilité des matériels IEC/CCC dans les établissements scolaires.

D'après les normes et directives, tous les établissements scolaires doivent disposer de différents matériels IEC/CCC pour l'offre des services de SDSR aux élèves par les pairs éducateurs élèves. Il s'agit des supports et matériels ci-après : la boîte à images, les dépliants, les affiches, le phallus et Zoe, préservatifs, etc.

Graphique N° 1. Disponibilité des matériels de travail (matériels IEC/CCC).



Tous les établissements scolaires disposent des boites à images (10) et des phallus (10). Malgré la présence des phallus dans les écoles, aucun parmi eux ne possède de Zoe (mannequin), ni les préservatifs pour faire la démonstration du port correct et systématique du préservatif par les pairs éducateurs élèves.

V. EVALUATION DE LA SUPERVISION DES EA

5.1. Synthèse des points positifs (points forts) des EA supervisés.

- Tous les établissements scolaires appuyés par le projet ASSK dans la commune de BUMBU disposent d'au moins deux EA formés sur la santé et droits sexuels et reproductifs, ainsi que sur les techniques d'accompagnement.
- Malgré quelques insuffisances rencontrées par certains, tous les EA supervisés des établissements scolaires appuyés par le projet ASSK dans la commune de BUMBU accomplissent et exécutent leurs tâches critiques, celles d'assurer un appui technique et logistique aux pairs éducateurs élèves.
- La majorité des EA disposent des outils de prestation dont le livret des informations utiles sur la SDSR et techniques d'accompagnement, livret des informations utiles et les fiches techniques sur la SDSR à l'intention des PEE.
- Tous les établissements scolaires disposent des supports et matériels IEC/CCC ci-après : boîte à images, les dépliants et les phallus.
- Un tiers des EA disposent des connaissances parfaites sur les thématiques en rapport avec la santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes : l'adolescence et ses transformation, y compris le cycle menstruel, les comportements sexuels à risque, ainsi que sur les différents problèmes de SSR auxquels les adolescents et jeunes sont confrontés en RDC, etc.
- La majorité des EA supervisés maîtrisent les étapes de la sélection des thématiques à exploiter par les pairs éducateurs dans leurs établissements scolaires.
- La majorité des EA supervisés exécutent les tâches critiques d'un EA, à savoir : la tenue des réunions d'évaluation et de planification des activités des PEE, l'accompagnement technique des PEE dans la réalisation des CE, et dans la rédaction des rapports des activités, etc.

5.2. Synthèse de faiblesses constatées chez les EA supervisés.

- Plus de la moitié des enseignants accompagnateurs supervisés disposent les connaissances partielles (limitées) sur la santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes.
Plus particulièrement sur les caractéristiques comportementales des adolescents (5), le calcul du cycle menstruel (4), les comportements sexuels à risque (7), des organes génitaux de l'homme et de la femme (10), les problèmes de SSR auxquels les adolescents et jeunes sont confrontés (7) dont les grossesses précoces et non désirées, les avortements provoqués, etc.

- Un nombre non négligeable des EA (près de 3/10) supervisés éprouvent encore des difficultés pour réaliser leurs tâches critiques.
Il s'agit de : la tenue des réunions d'évaluation et de planification des activités des pairs éducateurs élèves, l'accompagnement technique et logistique des PEE dans la préparation, animation et évaluation des causeries éducatives, l'accompagnement des PEE dans la rédaction des rapports des activités réalisées.
- Quant à ce qui concerne l'appui technique et logistique à l'animation des causeries éducatives, quelques-uns parmi les EA ne maîtrisent pas comment conduire une réunion préparatoire (2), l'animation de la séance de causerie éducative (3) et l'évaluation de la causerie éducative (5).

VI. ACTIONS CORRECTRICES POSÉES À L'IMMÉDIAT :

Quelques actions **correctrices** avaient été posées afin de pallier aux insuffisances constatées lors de la supervision des enseignants accompagnateurs des établissements scolaires de la commune de BUMBU. Il s'agit des actions suivantes :

- Rappel sur les informations utiles (essentiels) sur les thématiques de santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes.
- Rappel sur la nécessité de lire régulièrement les outils de prestation (livrets et fiches techniques).
- Rappel sur la nécessité d'organiser et d'assurer un accompagnement technique et logistique aux pairs éducateurs élèves, à travers les réunions d'évaluation et planification, accompagnement dans l'organisation des causeries éducatives, dans la rédaction des rapports des activités, etc.
- Rappel sur l'importance et la nécessité d'accompagner les pairs éducateurs élèves dans la collecte, analyse et la transmission des rapports de leurs activités, y compris les données en rapport avec la SDSR des adolescents et jeunes.

CONCLUSION.

La supervision des EA des établissements scolaires de la commune de BUMBU, formés en 2022, sur SDSR et techniques d'accompagnement, grâce à l'appui financier du projet ASSK avait pour but de contribuer à l'amélioration de la qualité des services de SSR offerts aux adolescents et jeunes dans ces établissements scolaires.

Seulement un tiers des EA supervisés disposent des connaissances totales sur la santé et droits sexuels et reproductifs, et exécutent sans trop de peine leurs tâches critiques. Deux tiers parmi eux ont encore des connaissances limitées (partielles) sur la Santé et Droits Sexuels et Reproductifs des adolescents et jeunes, malgré que tous aient été formés dans le domaine et disposent des outils de prestation d'un EA (livrets des informations utiles, fiches techniques, etc.). Plusieurs parmi eux disposent une maîtrise partielle des différentes tâches critiques d'un EA des pairs éducateurs élèves. Ils exécutent avec difficultés des séquences de leurs tâches critiques.

Ceci pourrait s'expliquer du fait que la majorité parmi eux, ne les lisent pas ne leurs outils de prestation et ne sont souvent pas motivés à travers les missions de supervision et suivi. Cette situation influence négativement sur l'offre des services de santé sexuelle et reproductive de qualité et adaptés aux adolescents et jeunes dans leurs établissements scolaires respectifs.

D'où la nécessité d'apporter des actions correctrices dont l'organisation du coaching rapproché selon le cas.

RECOMMANDATIONS.

Au regard des insuffisances constatées lors de la supervision des EA des établissements scolaires de BUMBU, des recommandations suivantes sont formulées (actions correctrices devront être menées) à différents niveaux :

→ A la coordination provinciale du PNSA Kinshasa.

N°	Recommandation	Responsable	Délai d'exécution
1	Organiser dans un bref délai les missions de coaching des Enseignants accompagnateurs qui éprouvent les difficultés pour exécuter leurs tâches critiques.	Coordination provinciale PNSA	T2 2023
2	Organiser régulièrement les missions de supervision des EA des établissements scolaires appuyés par le projet ASSK, dans la commune de BUMBU.	Inspecteurs et coordination PNSA	Trimestriel

→ Aux EA des établissements scolaires.

N°	Recommandation	Responsable	Délai d'exécution
1.	Lire régulièrement les supports de formation et les outils de prestation d'un EA.	EA BUMBU	Permanence
2.	Assurer un appui technique et logistique aux pairs éducateurs élèves de vos établissements scolaires respectifs.	EA BUMBU	Permanence
3.	Tenir des réunions de planification et évaluation suivant les normes (cfr. livret des informations utiles).	EA BUMBU	Mensuel

→ Au projet ASSK

N°	Recommandation	Responsable	Délai d'exécution
1	Appuyer l'organisation et la tenue dans un bref délai des missions de coaching des EA qui éprouvent les difficultés pour exécuter leurs tâches critiques.	Projet ASSK	T2 2023
2.	Appuyer l'organisation des missions de supervision des EA des établissements scolaires appuyés par le projet ASSK à BUMBU.	Projet ASSK	Trimestriel

Fait à Kinshasa, le 10 mars 2023.

Dr Didier LUKEME, MPH-HE,
Spécialiste en SSR

Consultant.